



Verneuil, le 06 octobre 2010

Ref : EP 10-11

Objet : Séance plénière de la commission locale de l'eau du SAGE de l'Avre

Madame, Monsieur

Vous êtes invité à participer à la commission locale de l'eau du SAGE de l'Avre qui aura lieu :

Vendredi 05 novembre 2010 à 16h30

**Mairie de Breux-sur-Avre
10, route du Mans
27570 Breux-sur-Avre
(plan au dos du courrier)**

L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant :

- Validation du bilan d'activité 2009 de la CLE (document ci-joint)
- Point sur l'avancement du SAGE de l'Avre (PAGD, règlement, calendrier de validation)
- Présentation du cahier des charges de l'étude sur la gouvernance du SAGE de l'Avre
- Présentation du cahier des charges de l'étude hydrogéologique quantitative sur le bassin de l'Avre (Eric Gomez-BRGM Haute-Normandie)

Le CD joint à ce courrier contient le résultat du travail des différentes commissions techniques, à savoir les mesures du SAGE ainsi qu'une première proposition de règlement. Il comprend également une synthèse des étapes précédentes devant figurer dans le PAGD (plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource).

Le PAGD doit en effet comporter : une synthèse des différentes étapes de l'élaboration du SAGE, les objectifs du SAGE et les moyens prioritaires (mesures) retenus pour les atteindre, une analyse de la compatibilité du SAGE avec les autres instruments de planification, une évaluation économique et des indicateurs de suivi.

Les mesures du PAGD ainsi que le règlement feront l'objet d'une présentation et d'une discussion lors d'un prochain bureau avant d'être analysés par un cabinet juridique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de la CLE du SAGE
Louis Petiet

Plan d'accès à la salle

